

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation de Bourgogne-Franche-Comté dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS

FONDATION DU PATRIMOINE



Délégation de Bourgogne-Franche-Comté
Antenne de Besançon
14 rue Violet
25000 Besançon
Tél : 03 81 47 95 14
bfcbesancon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur     



COMMUNE DE LA CHAILLEUSE

Mairie - 269 Grande rue
Arthenas
39 270 La Chailleuse
Tel : 03 84 44 21 82
mairie@lachaillouse.fr
www.lachaillouse.fr



Avec le soutien de l'**AMIVE**,
Association pour la Mise en Valeur de
l'Eglise de Saint-Laurent-la-Roche
2 place de la Mairie
Saint-Laurent-la-Roche
39 570 La Chailleuse
amivesaintlaurent@gmail.com
www.amive.fr

FONDATION



DU
PATRIMOINE

► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

**l'église de
Saint-Laurent-la-Roche**

Commune de La Chailleuse - Jura



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE :

L'église de Saint-Laurent-la-Roche est située sur le premier contrefort du Jura, dans un arc rocheux avec pour horizon la plaine de la Bresse. On ne peut pas la dissocier de la Madone qui veille sur le village du haut de son rocher face à un point de vue époustouflant, belvédère bien connu dans la région. Là s'élevait autrefois un puissant château fort, défendu par le héros franc-comtois Lacuzon, et démantelé sur ordre de Louis XIV en 1668.

L'église de Saint-Laurent-la-Roche est classée monument historique depuis 1990 et recèle une douzaine d'œuvres classées ou inscrites.

Mentionnée comme chapelle en 901, celle-ci regroupa les moines d'Augisey, chassés par les invasions puis devint paroisse regroupant les villages d'Essia, Géruge, Arthenas, Augisey et quelques granges éparses. Au X^{ème} siècle, s'instaura un prieuré dépendant de Gigny d'obédience clunisienne.

Dans son ensemble, l'édifice se réclame plutôt de la fin du XV^{ème} siècle, sauf le chœur et l'avant-chœur comportant des éléments beaucoup plus anciens. La peinture murale du chœur «l'Adoration des Mages», datant du début du XVI^{ème} été découverte dans les années 60 puis dégagée progressivement. Elle est un témoignage exceptionnel de l'histoire de l'église et du village avec la représentation de la famille de Chalon, seigneurs de Saint-Laurent-la-Roche. Elle fait actuellement l'objet d'une étude avec un comité scientifique.

LE PROJET DE RESTAURATION :

Une « étude préalable à la restauration intérieure », a été réalisée et fait apparaître la nécessité de travaux importants de restauration. La première tranche de travaux porte sur la mise aux normes électriques et la réfection de la toiture nord, travaux urgents pour la mise en sécurité de l'église.

Une partie de ces travaux fera l'objet de subventions mais il reste un montant conséquent à la charge de la commune. C'est pourquoi nous procédons à cet appel aux dons.

Donner pour ce projet, c'est contribuer à la sauvegarde de notre patrimoine de proximité.

Cette église, à la vie paroissiale encore active, est aussi un lieu de culture et d'animation avec des conférences, des concerts, des randonnées, des visites guidées régulièrement organisés tout l'été et lors des manifestations.

Le village de Saint-Laurent-la-Roche fait partie de la commune de La Chailleuse, propriétaire de l'édifice.

L'opération sera réalisée en association avec l'Etat, le Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, le Département du Jura, la Fondation du patrimoine, l'AMIVE et la commune de La Chailleuse.

Montant des travaux	86 525 € HT
Objectif de collecte	10 000 €
Début des travaux	Printemps 2021

@Benjamin Genet



BON DE SOUSCRIPTION

► **Oui, je fais un don** pour aider à la restauration de **l'église de Saint-Laurent-la-Roche**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/74621

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Eglise de Saint-Laurent-la-Roche

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► **Je bénéficie d'une réduction d'impôt**

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre